



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF du 22 août 2019

Couverture sociale : un pas dans la bonne direction !

Concernant le rapport sur les résultats de la consultation sur la PA22+ : l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF accueille avec satisfaction la volonté du Conseil fédéral exprimée hier en conférence de presse d'offrir une couverture sociale minimale aux conjointes et conjoints qui collaborent dans les exploitations agricoles, en tant qu'élément social de la durabilité souhaitée pour l'agriculture suisse.

Le Conseiller fédéral Guy Parmelin et l'ensemble du Conseil fédéral souhaitent mieux protéger les conjointes et conjoints qui travaillent avec leurs époux et épouses en leur offrant une protection sociale digne de ce nom. « C'est primordial à mes yeux », a dit le ministre de l'agriculture lors de la conférence de presse.

L'USPF salue cette position claire à l'occasion de la clôture de la procédure de consultation sur la PA22+. Plus de 45'000 femmes membres de la famille de l'exploitant agricole travaillent dans les fermes de Suisse, 70% d'entre elles, soit plus de 31'000, n'ont pas de rémunération, ni de couverture sociale propre. Bien qu'étant actives dans les faits, elles sont considérées comme sans activité lucrative. Elles ne peuvent escompter qu'une rente minimale à la retraite ou en cas d'invalidité, n'ont en général pas de prévoyance et ne bénéficient pas de l'assurance maternité.

L'USPF se préoccupe depuis longtemps de cette question. Elle se réjouit que ses demandes soient ainsi soutenues. Le projet de PA22+ constitue un pas dans la bonne direction. Les paysannes en particulier obtiennent ainsi une meilleure reconnaissance de leur travail et un cadre réglementaire plus favorable.

L'USPF attend des organisations de conseil agricoles qu'elles tiennent d'ores et déjà compte de ce signal clair et qu'elles s'attellent dès maintenant à améliorer la couverture sociale des collaborateurs familiaux dans leur pratique.

A propos : Depuis 1932, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF est active en faveur des femmes et des familles vivant dans les zones rurales. La tâche principale de l'association est de soutenir et de représenter les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses quelque 58 000 membres. www.paysannes.ch

Pour plus d'informations :

Anne Challandes, Présidente de l'USPF
challandes@landfrauen.ch, Tél. 079 396 30 04

Liselotte Peter, vice-présidente et présidente de la Commission politique agricole
peter@landfrauen.ch, Tél. 078 605 62 63